



COLLECTIF NATIONAL CREDIT AGRICOLE

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 12 février 2019,
Objet : Grand débat national

Monsieur,

En réponse à votre courrier, nous voulons vous dire que la période que nous traversons n'est ni celle des interrogations, ni celle des incertitudes.

Nous sommes avec certitude parvenus à la fin d'une époque, la fin d'un système d'exploitation extrême, et jusqu'à l'épuisement, à la fois des femmes et des hommes mais aussi de la nature toute entière. Un système qui réduit tout, à l'état de ressource : ressources naturelles, ressources humaines, sans autre considération que le profit immédiat qui peut en être tiré.

Mais rassurez-vous, nous ne souffrons d'aucune amnésie : nous savons bien qui nous sommes !

La France n'est pas un pays comme les autres, c'est vrai. Le sens des injustices n'y est pas plus vif qu'ailleurs mais nous avons appris de notre histoire et de nos aînés que seule l'exigence d'entraide, de solidarité et de justice ouvre à la Fraternité et que seul le refus de l'exploitation ouvre à l'Égalité et à l'émancipation jusqu'à l'idéal de Liberté.

Ces principes de base étant posés, permettez-nous un peu de pédagogie pour corriger votre perception un peu biaisée du pacte social d'entraide et de solidarité auquel une très large majorité de nos concitoyens sont toujours fondamentalement attachés.

Dire que ceux qui travaillent financent les pensions des retraités est une vision raccourcie de notre pacte social de solidarité, basé sur des devoirs et des droits que vous aimez évoquer sans aucune volonté de les appliquer à tous.

Ceux qui travaillent produisent la richesse, ils reçoivent en contrepartie un salaire. Ce salaire n'est qu'une part de la richesse produite. Il se compose du salaire net pour vivre chaque jour et du salaire socialisé (les cotisations sociales) pour vivre sans peur du lendemain. Les cotisations sociales sont versées par devoir d'entraide et de

solidarité et elles ouvrent des droits, notamment le droit à une pension de retraite pour vivre des vieux jours sans contrainte de travail.

Cotiser, c'est verser une part du salaire gagné par le travail, selon ses moyens, pour que d'autres reçoivent selon leurs besoins. Ainsi la santé, les allocations sociales, les retraites et le chômage sont financés par le salaire socialisé, partagés entre tous par les salariés. Indemnisé pour maladie, au chômage ou en retraite, la personne reste un salarié qui ne vit pas aux crochets de la société mais grâce aux fruits du travail déjà effectué, et partagés fraternellement de manière intergénérationnelle : et il ne s'agit là que d'une part de la richesse déjà produite. Si l'impôt s'est immiscé dans ce financement, c'est par décision, déjà très ancienne, d'hommes politiques de soutenir la rentabilité des entreprises en les exonérant de cotisations sociales partiellement compensées par l'Etat, c'est-à-dire par l'impôt. Il s'agit surtout du refus du patronat de participer au pacte d'entraide et de solidarité.

Vous prétendez, Mr Macron, vouloir que le travail paie davantage sans pour autant imposer au patronat des augmentations de salaire. Ainsi vous avez en janvier et en octobre 2018, transféré les cotisations maladie puis chômage vers le salaire net. Mais force est de constater que cette manipulation ne couvre pas les besoins des concitoyens qui, depuis le mois de novembre, crient les fins de mois difficiles.

Vous prétendez qu'il faut éviter d'augmenter le « coût du travail » pourtant la part du Salaire socialisé dans les richesses produites n'a cessé de diminuer depuis plus de trente ans. Oui le travail rapporte beaucoup plus aux entreprises aujourd'hui qu'il y a trente ans.

De la même manière, notre consentement à l'impôt est exclusivement adossé à la volonté de partage et d'égalité de droit. Nous voulons des services publics au service de chaque concitoyen partout sur le territoire. Dire aujourd'hui que l'éducation ou la justice sont accessibles à tous est encore une manière biaisée de voir les choses. Par exemple, des enfants sont contraints de parcourir des kilomètres pour suivre leur scolarité et d'autres pas, parce que l'Etat a fermé des écoles. Et cette distance (entre autres) condamne ces enfants à une inégalité d'accès et de conditions d'apprentissage. Des tribunaux ne parviennent plus à traiter les dossiers dans des délais acceptables : des citoyens sont pénalisés par cette inégalité de traitement. Puiser dans les impôts pour compenser une part des cotisations sociales exonérées n'est pas sans conséquence et engendre ces inégalités !

Soutenir des entreprises en réelles difficultés ne serait pas un problème mais l'assèchement des cotisations sociales pour soutenir des entreprises, dont certaines dégagent chaque année des milliards de bénéfices, est insupportable !

Cet assèchement conduit à fermer des hôpitaux, à éloigner l'offre de soin, à pourrir les conditions de travail des personnels soignants, à engager le pronostic vital de concitoyens.

Et en même temps, cet assèchement pèse sur le budget de l'Etat qui compense en partie alors que les bénéfices distribués par certaines entreprises échappent à l'impôt en irriguant des paradis fiscaux : c'est la double peine pour les finances publiques, plus de frais, moins de recettes, une dette qui grossit et fait le bonheur des banques et de leurs actionnaires alors qu'elle prive ceux dont l'unique richesse est le service public.

Et en même temps, cet assèchement diminue le niveau de remboursement des soins médicaux et impose le recours à des complémentaires santé, toujours plus chères, que seuls certains peuvent financer pour le plus grand bonheur des assureurs, souvent des banques, et de leurs actionnaires.

Et en même temps, cet assèchement incite les entreprises au maintien des bas salaires pour obtenir ces exonérations.

Non, Monsieur Macron, dire que la Santé est aujourd'hui accessible à tous relève soit d'une méconnaissance dramatique du quotidien de nombre de concitoyens, qui ne se soignent plus, soit d'un cynisme inouï !

Egalité de Droit ... comment y croire ? On observe le cas d'un élu de la république qui frappe et blesse gravement un autre élu et poursuit librement son mandat, en percevant ses indemnités, dans l'attente d'un jugement ... et un manifestant qui frappe et blesse légèrement des représentants des forces de l'ordre, après avoir perdu ses nerfs face à un gouvernement sourd, être jeté en prison dans l'attente de son jugement... Le même jour, les coups portés à main nue sur le bouclier d'un gendarme sont plus sévèrement punis que le silence qui a couvert l'agression de multiples enfants ! La parfaite indépendance de la justice interroge ... Certains pays parviennent à traiter de manière similaire un simple citoyen et le dirigeant milliardaire d'une multinationale : inimaginable en France non ? Pour quelle raison ?

Liberté de penser ... c'est vrai ! Nous avons le droit de penser, la liberté de dire, et même avec sarcasme notre opposition, pourvue que cette opposition n'entrave en rien vos décisions et vos actions. Nous pouvons ainsi déambuler gentiment dans les rues, selon le parcours prévu et encadré par les bras armés d'un gouvernement, qui ignore les corps intermédiaires et nous parle avec mépris.

Devant tant de misère, tant d'injustice, tant de dédain, il ne s'agit pas d'impatience Mr Macron. Il s'agit d'une réelle volonté de changer toutes ces choses ! Vous n'êtes pas, Mr Macron, l'homme du renouveau, vous êtes le catalyseur d'une saine prise de conscience : ce système que vous protégez et qui exploite « les ressources humaines » jusqu'à la misère et ruine « les ressources naturelles » pour gaver une poignée de privilégiés nous conduit dans le mur et nous ne sommes pas suicidaires !

Non, Monsieur Macron, nos esprits ne sont pas troublés, nos idées sont très claires, nous allons reprendre en main notre destin.

Nous vous confirmons, Mr Macron, que, à cette heure, nous sommes fiers d'être Français !

Quant à la violence, Mr Macron, il vous appartient de bien comprendre que la majorité, d'ordinaire silencieuse, n'accepte plus ni la vôtre, ni celle de la minorité à laquelle vous donnez bien des gages. Il va leur falloir entendre raison, un peu de pédagogie du partage et de la solidarité leur sera fort utile mais peut-être pas suffisante ... mais la pédagogie vous est familière, à vous d'être brillant dans vos explications !

1/ Notre société ne trouvera sa quiétude sans que les moyens de vivre dignement ne soient satisfaits et cela passera inévitablement, et en priorité, par le partage de la valeur créée au sein des entreprises grâce :

- Au **partage des richesses**, pas celles produites demain, non, celles déjà produites et capturées par d'autres : il va falloir partager, au cœur de la production des richesses, dans l'entreprise, **en augmentant significativement les salaires bruts et cotisés**
- **À l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** qui doit enfin être effective : il est inacceptable de voir des entreprises écrire, en toute impunité, qu'elles tendent vers l'égalité !
- **À la diminution du temps de travail pour le partage du travail et la diminution du chômage** : c'est le sens du progrès, du partage et de la cause commune ! Il va sans dire que ce concept est fondamentalement opposé à celui des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées qui sont en fait réservées à quelques uns à l'encontre de tous, pour le seul profit de vos mécènes !
- **Au développement de la démocratie dans les entreprises** pour réinstaller et développer les contres pouvoirs que vous ne cessez d'affaiblir :
 - Remise en place des CE, CHSCT et DP avec un droit de véto,
 - Abolition de la loi sur la représentativité syndicale : tous les salariés regroupés, organisés, volontaires au débat doivent pouvoir débattre et négocier dans l'entreprise qu'ils enrichissent tous par leur travail,
 - Suppression de la Rupture Conventionnelle Collective,
 - Règlementation et surveillance étroite des licenciements,
 - Mise en place de règles de plafonnement des rémunérations : **il n'est pas concevable qu'un dirigeant d'entreprise gagne en une année ce qu'un simple salarié de la même entreprise ne gagnera pas dans une vie complète d'efforts !**

2/ Il faudra ensuite modifier les règles de collecte et de redistribution et cesser l'amalgame entre la solidarité qui alimente les Caisses sociales - sans constituer une charge - et la citoyenneté - l'impôt - qui relève des Caisses de l'Etat :

- Concernant les Caisses de Sécurité Sociale :
 - Elles doivent redevenir collecteur et distributeur du salaire socialisé (cotisations sociales),
 - Leur gestion doit être restituée aux travailleurs,
 - Toutes les cotisations sociales doivent être remises en place,
 - Les exonérations de cotisations sociales doivent être supprimées,
 - Le niveau de cotisation doit être adapté aux moyens de ceux qui versent pour répondre aux besoins à couvrir collectivement définis : **la santé doit être prise en charge à 100% par la seule solidarité dans un pays comme le nôtre !**
- Concernant les Caisses des Finances Publiques (impôts), nous réclamons :
 - La restauration de l'ISF et de l'Exit Tax,
 - La suppression de la TVA sur les produits de premières nécessités (alimentation, eau, énergie, produits d'hygiène),
 - L'allègement de la TVA sur les produits et services qui ne relèvent pas du luxe,
 - Une imposition plus graduelle des revenus du travail,
 - L'imposition graduelle de toutes les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaire sur le territoire,
 - Une imposition graduelle des bénéfices des entreprises,
 - Une imposition plus forte des revenus financiers,
 - La suppression de la CSG et du CRDS,
 - La suppression du CIR et de la Flat Tax,
 - La transformation du CICE en CIE conditionné par le niveau des bénéfices et un nombre d'embauches réelles

3/ Toutes ces mesures permettront de mieux remplir les caisses :

- Les caisses de retraites pour augmenter les pensions de retraite (et en priorité les plus basses) et améliorer les conditions de départ en retraite (pour revenir à un départ à 60 ans et cibler 58 ans)
- Les caisses de la sécurité sociale pour financer la santé à 100% et donner les moyens nécessaires aux hôpitaux, aux EHPAD, pour mieux soutenir les familles et la dépendance avec une réelle reconnaissance des métiers sociaux
- Les caisses de l'Etat pour développer des **services publics** garants d'une réelle égalité :
 - Donner les moyens à une Ecole Publique au service de l'Instruction, au plus près des foyers, dans des classes de 25 au maximum
 - Donner plus de moyens à la recherche médicale et nationaliser l'industrie médicale et pharmaceutique (**une marge sur les médicaments n'est admise que pour réinvestir dans la recherche ! pas pour distribuer des dividendes**)
 - Reprendre la main sur la gestion de l'eau pour offrir un tarif unique et investir dans les réseaux pour éviter le gaspillage

- Reprendre la main sur la production et la distribution de l'énergie pour offrir un tarif unique, investir et orienter une transition écologique concertée
- Développer des moyens de transport en commun écologiques (imposer le fret par rail, renationaliser la SNCF et développer le TER, soutenir une conversion automobile vers le moteur à hydrogène...)
- Nationaliser les banques pour imposer un service public bancaire, pour réguler la tarification de services réels, pour instaurer une traçabilité de l'épargne, pour redonner toutes leurs destinations aux divers produits d'Épargne (LIV A : le logement social, LDD : le développement durable ...), pour favoriser les prêts aux entreprises Socialement et Ecologiquement Responsables afin d'orienter vers un développement durable, notamment en agriculture, et enfin prêter à marge nulle à l'Etat
- Garantir l'impartialité de la justice et lui donner plus de moyens
- Donner plus de moyens aux services des impôts pour faire respecter la loi du partage !

4/ La démocratie doit progresser :

- En prenant en compte le vote blanc
- En intégrant la révocation des élus sous condition
- En rendant leur autonomie aux communes
- En organisant une réelle indépendance de la justice
- En augmentant le nombre de parlementaires pour une représentation au plus près des territoires
- En révisant toutes les formes d'indemnisation des élus
- En faisant le ménage dans la haute fonction d'état

Voilà Monsieur Macron, quelques doléances certes mais beaucoup de propositions constructives aussi. N'oubliez pas que si 18% des électeurs ont validé votre programme en 2017, c'est que 82% n'y étaient pas favorables : l'humilité et la sagesse résident probablement dans l'acceptation de ces faits incontestables !

Soyez assuré, Monsieur Le Président, de notre détermination ferme et progressiste.

Union Nationale des **E**mployés et **C**adres
Crédit **A**gricole **CGT**
 Coralie Ghirardi (DSN)

